

Presse Nationale

> Politique



Le Parlement suspend ses activités

Au terme des travaux des parlementaires réunis en congrès le mardi 17 mars 2020, le président de l'Assemblée nationale Amadou Soumahoro et le président du Sénat Jeannot Ahoussou Kouadio ont planché sur les mesures établies par le gouvernement ivoirien pour lutter contre le Corona Virus COVID-19. Jeannot Ahoussou s'est voulu précis : « La contamination est tellement rapide que le principe de précaution a amené le gouvernement à suspendre toutes les activités. Conséquemment, le Parlement suspend aussi ses activités ».



Fin de mission : Le Représentant du Hcr fait ses adieux à la Côte d'Ivoire

Le Représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (Hcr), Askia Mohamed Touré, a fait, hier, ses adieux à la nation ivoirienne, après six ans passés en Côte d'Ivoire. C'est le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, qui l'a reçu à son cabinet au Plateau. Lors de cette cérémonie marquant la cessation de ses activités en terre ivoirienne, le fonctionnaire onusien a été décoré dans la légion d'honneur. Askia Mohamed Touré s'est dit honoré par cette distinction parce qu'elle consacre la mission qu'il a effectuée sur le territoire ivoirien.



Révision constitutionnelle : Le Congrès adopte définitivement le projet de loi

Les 248 parlementaires votants et présents sur 350 ont adopté, ce mardi 17 mars à Yamoussoukro, le projet de loi portant révision constitutionnelle a 246 voix pour, 2 contre et zéro abstention. Cette révision s'inscrit dans la dynamique de doter notre pays, d'un texte constitutionnel, qui s'adapte aux réalités de notre temps et qui consacre, notre idéal de vie.

> Economie



Prévention contre des risques de coronavirus les dernières décisions du ministère des Transports

« Dans le cadre de la prévention des risques de contamination liés au coronavirus Covid-19, le ministre des Transports, Amadou Koné porte à la connaissance du public et des usagers de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan que l'accompagnement et l'accueil des voyageurs sont interdits dans les aéroports jusqu'à nouvel ordre », mentionne un communiqué ministère des Transports, produit le mardi 17 mars 2020. Cette information précise que « l'accès aux aéroports passagers est désormais limité uniquement aux voyageurs et aux personnels exerçant une activité à l'aéroport ».



Coronavirus / alimentation / provisions : Le ministre du Commerce serein pour les six mois à venir

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a rassuré, le mardi 17 mars 2020, les populations quant à la disponibilité des produits de grande consommation. Il a déclaré que « la Côte d'Ivoire dispose d'un bon niveau de stock de sécurité pour couvrir les 4 à 6 prochains mois au niveau des produits de grande consommation ». Ajoutant, « nous souhaitons que les populations gardent leurs habitudes de consommation, pour ne pas créer, elles-mêmes, des pénuries artificielles qui amèneraient certains opérateurs économiques véreux à faire de la spéculation ».

> Société



Coronavirus: le début d'un espoir de vaccin venu des États-Unis

Quarante-cinq volontaires ont reçu, lundi 16 mars, l'injection du modèle du vaccin contre le COVID-19 à Seattle (États-Unis) et cela se serait très bien passé. C'est une performance de réaliser des tests cliniques 60 jours seulement après l'identification du virus. Il faut des années normalement. C'est une start-up américaine dirigée par un Français, un ancien salarié des laboratoires Meyriou, qui a réalisé ce record.



Les compositions à l'ENA reportées

Suite aux mesures arrêtées par le Conseil national de sécurité (CNS) en raison de la pandémie du coronavirus, les compositions pour les épreuves d'admissibilité des concours directs d'entrée à l'École nationale d'administration (ENA) sont reportées à une date ultérieure, indique un communiqué.



Kandia suspend les autorisations de sortie du pays

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, en application des décisions gouvernementales relatives à la situation sanitaire du pays avec le coronavirus, a annoncé que toutes les autorisations de sortie du territoire national sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure est valable aussi bien pour les élèves que pour les personnels. Une note signée du directeur de cabinet dudit ministère, Kabran Assoumou, en date du 17 mars 2020, a été publiée à cet effet.



Sidi Touré : « Le comité sera amené à réévaluer quotidiennement les mesures »

Le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, était hier sur le plateau du journal télévisé de 13h de la Rti 1. Il est revenu sur les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le coronavirus. A l'en croire, ces mesures ont été prises en connaissance de cause mais ne sont pas figées. « Le comité sera amené à réévaluer quotidiennement les mesures pour les adapter à la situation. On essaie de s'adapter au vécu des Ivoiriens », a-t-il déclaré en faisant référence à la problématique des transports en commun. Le porte-parole du gouvernement a indiqué que chacun doit s'approprier ces mesures, y compris les chefs religieux et coutumiers.



61 Chinois et 3 Libanais mis en quarantaine à l'INJS

Les 61 ressortissants chinois qui ont atterri, hier mardi 17 mars 2020, à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Port-Bouët, ont été mis en quarantaine à l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS), dans la commune de Marcory. Il en est de même pour 3 Libanais qui, étant sortis du pays. L'information a été donnée au journal télévisé de 20h de la télévision nationale, par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Ouélé. Ce site a été choisi par le gouvernement, dans le cadre des mesures d'urgence contre le coronavirus (Covid-19), pour accueillir toutes les populations venant de l'extérieur, via l'aéroport.



Conseil national des jeunes de Côte d'Ivoire : La subvention passe de 70 à 100 millions de FCFA

A l'occasion de l'investiture du nouveau bureau exécutif du Conseil national des jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI), le lundi 16 mars 2020 à Abidjan-Plateau, le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, indiqué que la subvention allouée au CNJCI passe de 70 millions à 100 millions de FCFA. Ce, en vue de l'amélioration du fonctionnement du CNJCI.

> Sport



Omnisports, coronavirus : Le ministre des sports suspend toutes les activités sportives

Face à la pandémie causée par le coronavirus (COVID-19), le ministère des Sports a décidé de prendre le taureau par les cornes. Dans une note circulaire, à l'attention du mouvement sportif ivoirien (fédérations et associations sportives, responsables et gestionnaires de salles de conditionnement physique), le ministre des Sports demande la suspension de tous les regroupements à caractère sportif sur toute l'étendue du territoire, jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit de la participation aux compétitions internationales, tant en Côte d'Ivoire, qu'en dehors du territoire nationale, des championnats nationaux dans toutes les disciplines sportives et dans toutes les catégories de pratiquants. Les regroupements à caractère sportif tant dans des enceintes closes, que sur la voie publique sont concernés par cette mesure.



Grand-Bassam : Duncan remercie le Président pour ses actions de développement en faveur du Sud-Comoé

Profitant de sa présence à la cérémonie de présentation officielle de l'association des femmes Mi yé Bié, le Vice-Président, Daniel Kablan Duncan, a salué les actions de développement du Président de la République en faveur du Sud-Comoé. « Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier le Président de la République, Alassane Ouattara, pour cet œil de tendresse sur Grand-Bassam et sur le Sud-Comoé ». Ces actions sont entre autres les travaux de la route de Grand-Bassam, le port de pêche du côté de petit Paris, un atelier de réparation de petits bateaux. Sans oublier le Lycée d'excellence Alassane Ouattara.



Lutte contre le Coronavirus : l'Église catholique prend des mesures de restriction face à la pandémie

Au cours d'une conférence de presse animée ce mardi 17 mars 2020, la Conférence des Évêques catholiques de Côte d'Ivoire a pris des mesures relatives à l'application de celles du gouvernement. Il ressort du communiqué entre autres la fermeture des séminaires et des établissements scolaires catholiques pour une période de 30 jours à compter du 17 mars 2020; le strict respect de la mesure interdisant des rassemblements de plus de 50 personnes et les salutations avec contact physique; le respect de la distance de 1 mètre entre les personnes; le lavage des mains; tousser ou éternuer dans un mouchoir à usage unique. Toutes les paroisses sont invitées à s'organiser de façon responsable en respectant les normes édictées par le gouvernement.



Les églises évangéliques de Côte d'Ivoire appellent à suspendre les cultes

Aux grands maux les grands remèdes. Face à la propagation du coronavirus, les églises évangéliques de Côte d'Ivoire ne veulent prendre aucun risque. Dans une déclaration, le Consistoire des protestants évangéliques de Côte d'Ivoire invite ses membres à la suspension des cultes. « (...) le Consistoire demande à toutes les églises locales de suspendre les cultes et tous rassemblements, à compter de ce mercredi 18 mars 2020, pendant 2 semaines et d'attendre les nouvelles instructions », recommande-t-il dans ce document signé du Révérend Docteur Dion Yayé Robert. Cette organisation chrétienne salue en outre les mesures prises par le gouvernement ivoirien dans la lutte contre la propagation de la pandémie.



Lutte contre le Coronavirus : les grandes cliniques privées, une alternative citoyenne pour rapprocher les services du public

La Côte d'Ivoire est en alerte maximale dans la lutte contre le COVID-19 ou le Coronavirus. Le corps médical ivoirien est fortement mobilisé et veille à réduire au maximum la propagation de ce virus. Les services sanitaires publics sont sur le qui-vive et veillent à la détection et à la prise en charge de tous les cas suspects au service des maladies infectieuses et tropicales (Smit) sous l'impulsion de l'Institut national d'hygiène publique. Pour le moment, ce sont ces deux points qui accueillent les patients de cette pandémie. A côté, les grandes cliniques privées ne restent pas indifférentes. Le groupement des cinq plus grandes cliniques d'Abidjan, composé du Groupe médical du Plateau, de la Pisam, de la Polyclinique Hôtel Dieu, de la Clinique Farat et du groupe Novamed, a décidé de demeurer dans une synergie d'action dans l'élan de prévention contre l'expansion du virus, mais aussi pour se tenir prêtes à l'action en cas de nécessité.



Rumeurs de cas de Coronavirus à Bouaké : le directeur du Centre hospitalier universitaire (CHU) apporte un démenti (Communiqué)

Une note d'information du directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bouaké, Pr Diané Bamourou, diffusée ce lundi 16 mars 2020, dément la rumeur persistante selon laquelle un sujet atteint de Coronavirus serait hospitalisé au sein de l'établissement. Selon la rumeur ce sujet serait même un membre du personnel soignant. « Je tiens à informer l'ensemble de la population que cette information est complètement fautive et qu'aucun cas d'atteinte par le Coronavirus n'a été découvert au CHU de Bouaké », a fait savoir le Pr. Diané Bamourou. Poursuivant, il a invité les uns et les autres à ne pas se fier à cette information erronée.



La FIF annonce la suspension du championnat national de football

L'onde de choc des mesures prises par l'Etat de Côte d'Ivoire face à la menace du coronavirus, continue de se faire ressentir dans le pays. La Fédération ivoirienne de Football (FIF) annonce la mise en « quarantaine » du championnat national pour faire barrage au coronavirus. Dans un communiqué, la FIF informe les acteurs du football ivoirien de la suspension du championnat en raison des mesures promulguées par le gouvernement.



Chan 2020 : Ce ne sera plus en avril

La Confédération africaine de football (CAF) n'a pas résisté aux effets dévastateurs du COVID-19. Après avoir reporté les 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can 2021), elle est remontée au créneau, hier, pour remettre sine die le Chan 2020. La Caf, qui va fixer de nouvelles dates « en fonction de l'amélioration de la situation », a également reporté la réunion de son comité exécutif ainsi que l'assemblée générale extraordinaire prévue en marge du Chan, au Cameroun.

Agence de Presse

> Politique



La nouvelle représentante du HCR présente sa lettre de créance

La nouvelle représentante résidente de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés en Côte d'Ivoire (HCR), Angèle Dohossou, a présenté, le lundi 16 mars 2020, sa lettre de créance à l'occasion d'une audience accordée par le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon Tanoh. M. Amon Tanoh a souhaité la bienvenue à la nouvelle représentante résidente du HCR, saluant le travail important effectué par son organisation pour le retour de plus de 273 000 réfugiés ivoiriens, soit plus de 91%, des pays d'asile depuis 2011. Il a réaffirmé l'accompagnement de son ministère et du gouvernement dans l'accomplissement du mandat du HCR en Côte d'Ivoire.

> Société



COVID-19: l'Eglise méthodiste unie annonce la fermeture de tous ses lieux de cultes

Suite aux mesures arrêtées par le Conseil national de sécurité (CNS), lors de sa réunion de lundi, à Abidjan, la Conférence annuelle de l'Eglise méthodiste unie Côte d'Ivoire (EMUCI) décide de la fermeture de tous ses temples et autres lieux de cultes sur toute l'étendue du territoire national pour une durée de 15 jours. Dans une circulaire signée, mardi, de son président, Son Eminence Bishop Benjamin Boni, l'Eglise dit pouvoir compter sur "le sens élevé du devoir et de la citoyenneté" de ses fidèles pour un respect scrupuleux des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la maladie dans le pays.



Coronavirus : suspension des visites aux prisonniers pour un mois en Côte d'Ivoire

La direction de l'administration pénitentiaire ivoirienne a annoncé le mardi 17 mars 2020, dans une note adressée à ses travailleurs, la suspension des visites des personnes extérieures aux prisonniers sur la période du 18 mars au 16 avril 2020 en vue de lutter contre la propagation de la maladie à coronavirus. Par ailleurs, le directeur de l'administration pénitentiaire, le magistrat hors hiérarchie Boubakar Coulibaly, a ajouté que les détenus arrivant de l'extérieur, avant leur admission en cellule, feront l'objet d'un confinement de 48h dans un local, mesure au cours de laquelle ils feront l'objet d'un contrôle médical visant à s'assurer qu'ils ne sont pas contaminés.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offdel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.